

BIARRITZ

**43^{ÈMES} SESSIONS NATIONALES
D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT**

**PROGRAMME
DOSSIER D'INSCRIPTION**

**11 AU 13 MAI 2022
CENTRE DES CONGRÈS DU CASINO**



BIENVENUE

INVITATION

EGUN ON !

Bienvenue à Biarritz, au Pays basque, pour les 43^{èmes} sessions de l'AFIDTN qui se tiendront dans son mythique Casino !

Le Pays basque, connu pour ses plages, le surf, ses montagnes verdoyantes, sa gastronomie riche ou encore sa culture empreunte de convivialité et de festivité.... est également un territoire maillé de professionnels engagés dans la prise en soin et le suivi des patients insuffisants rénaux.

L'équipe locale basque, composée de professionnels du Centre Hospitalier de la Côte Basque, de structures extrahospitalières de l'AURAD Aquitaine et d'établissements de santé partenaires, est heureuse de vous accueillir dans notre belle région.

Cet évènement nous permettra de présenter notre savoir-faire local et le dynamisme des acteurs du territoire au travers de thématiques telles que l'éducation dans toutes les phases de la maladie rénale chronique.

Placées sous le signe de l'échange, ces journées permettront le partage d'expériences et de connaissances entre professionnels de tous horizons, de créer du lien et d'enrichir nos compétences pour et autour de nos patients.

Enfin, outre les aspects professionnels indiscutables, voilà ici une belle opportunité de découvrir Biarritz, Bayonne, le Pays basque intérieur et ses villages pittoresques... et de prendre un bon bol d'air ressourçant entre mer et montagne.

IKUS ARTE !

A bientôt !

Aurélie CABEZAS-BERTIN

Cadre de santé, Néphrologie Dialyse
CH de la Côte Basque

À BIARRITZ

SOMMAIRE

LIEU DES SESSIONS / ACCÈS	04
TRANSPORTS	05
INFORMATIONS PRATIQUES	06
PROGRAMME	08
BULLETIN D'INSCRIPTION	19
PARTICIPATION ATELIERS	21
RÉSERVATION DÉJEUNERS	22

ILS ONT PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE DE CES SESSIONS

- La Responsable du Comité Local d'Organisation
Aurélie CABEZAS-BERTIN, Cadre de santé, Néphrologie Dialyse
CH de la Côte Basque
- Le Comité Local d'Organisation
- Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN
- Les Administrateurs et Chargés de Mission de l'AFIDTN
- Les Exposants et Partenaires de l'AFIDTN



PLAN D'ACCÈS

CENTRE DES CONGRÈS DU CASINO MUNICIPAL

1 AV. EDOUARD VII, 64200 BIARRITZ

Coordonnées GPS :
 Latitude : 43.4826950
 Longitude : -1.5588719

PARKING

STATIONNEMENT PAYANT

Parking public Indigo Biarritz Casino (321 places).

Le parking est couvert et accessible 24h/24, 7j/7, la réservation est annulable jusqu'à 1 heure avant le début de la réservation, stationnement 1,30€/h.

Adresse : 29 Bd du Général de Gaulle, 64200 Biarritz.

Parking Halles Clemenceau (104 places).

Le parking est ouvert 24h/24 7j/7.

Adresse : 16 Avenue du Maréchal Foch, 64200 Biarritz.

STATIONNEMENT LIBRE ET GRATUIT 7j/7 et 24h/24

Parking Charles Floquet.

Adresse : Av. Charles Floquet, 64200 Biarritz

TRANSPORTS

AVION

Depuis l'aéroport de Biarritz-Pays Basque, vols directs : Paris Orly, Paris CDG, Bâle-Mulhouse, Lyon, Lille, Marseille, Strasbourg <https://biarritz.aeroport.fr/>
15 minutes du centre-ville de Biarritz : Chronoplus - Ligne de bus n°36 reliant l'aéroport au centre-ville.

AIRFRANCE  **KLM** 

Global Meetings & Events

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Code identifiant : 38186AF

Valable au transport du 04/05/2022 au 20/05/2022

Retrouvez le lien de réservation sur notre site internet www.afidtn.com

BUS

Si vous souhaitez emprunter les transports en commun, le réseau Chronoplus, **lignes N11 et N12** et le réseau **Tram Bus, ligne T1** desservent le Casino Municipal. Arrêt Mairie de Biarritz Edouard 7.

TRAIN

Paris Gare Montparnasse / Biarritz en 4h00

Bordeaux Gare Saint-Jean / Biarritz en 2h00

Toulouse Gare Toulouse Matabiau / Biarritz en 4h00

Toutes lignes : www.oui.sncf

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous en renvoyant les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription avant le 19 avril 2022 pour bénéficier du tarif préférentiel.
- Le coupon déjeuners accompagné du règlement avant le 19 avril 2022.
- Le bulletin de participation aux Ateliers avant le 19 avril 2022 (inscription **sous réserve de places disponibles**).

Par courriel : contact@afidtn.com

Par courrier : AFIDTN – Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel
76420 BIHOREL

Par fax : 02 35 59 86 25

Inscription en ligne sur le site internet : www.afidtn.com

Dès réception de votre inscription, vous recevrez, par courriel, la convention ou le contrat de formation. Une convocation avec le récapitulatif de vos réservations (déjeuners, ateliers) sera envoyée 15 jours avant le début des sessions.

DÉJEUNERS

Important ! Nous ne pourrions pas honorer de ventes de déjeuners sur place. Toute réservation devra être faite avant le 19 avril accompagnée obligatoirement du règlement.

Important : Dans un souci d'organisation, au cas où vous ne souhaiteriez pas réserver de déjeuners, nous vous remercions de nous le spécifier en renvoyant le bulletin correspondant.

HÉBERGEMENT

Retrouvez sur notre site une liste d'hôtels communiquée par le Centre des Congrès de Biarritz.

Vous pouvez également consulter les plateformes de réservation en ligne.

Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.

ENREGISTREMENT

L'accueil des participants et la distribution des pochettes se feront à partir du mercredi 11 mai 2022 à 7h45, au Casino Municipal de Biarritz – Hall d'accueil.

BADGES / SÉCURITÉ

Pour des mesures de sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Centre de Congrès. Des contrôles visuels des sacs et bagages pourront être pratiqués par les agents de sécurité. Toute perte de badge devra être signalée immédiatement au commissariat général – Hall d'accueil. Nous vous rappelons que le badge est strictement personnel et ne pourra être ni prêté, ni donné. Afin de préserver les intérêts de nos clients, des boîtes de récupération des badges seront à votre disposition près des portes de sortie à la fin des sessions.

PROTOCOLE COVID

Informations en vigueur au jour J.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

ÉMARGEMENT

La feuille d'émargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée (Obligation Formation Continue).

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION - ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants à la fin des sessions le vendredi 13 mai 2022.

Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur la feuille de présence.

Le questionnaire d'évaluation qui se trouvera dans les pochettes, est à remplir et à remettre aux banques d'accueil avant votre départ.

INFORMATIONS

L'équipe AFIDTN à votre écoute est soucieuse de répondre à vos questions :

Anne-Marie CADART

Alexandra FERRAND

Marjorie LEDOUX

Nadia MULOT

Djournouanti YOUSSEF

Tél : 02 35 59 87 52

contact@afidtn.com

www.afidtn.com

MERCREDI 11 MAI 2022

À partir de 07h45 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

📍 Espace Réception - Niveau 0

📍 THÉÂTRE

08H30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

Sous la présidence de :

- **Monsieur Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN, Rouen
- **Monsieur le Professeur Luc FRIMAT***, Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, Chef du service de Néphrologie du CHRU de Nancy
- **Monsieur Frédéric ESPENEL***, Directeur Général du CH de la Côte Basque, Bayonne
- **Monsieur André WEIDER**, Directeur coordonnateur des soins du CH de la Côte Basque, Bayonne
- **Madame Aurélie CABEZAS-BERTIN**, Cadre de Santé du Service de Néphrologie, Dialyse, du CH de la Côte Basque, Bayonne

** En attente de confirmation*

08H50

QUELLES SONT LES LEÇONS TIRÉES DU REGISTRE REIN DEPUIS 20 ANS ?

Docteur Cécile COUCHOUD, ABM, Coordination Nationale REIN, Paris

09H10

REMISE DES PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN

1^{ER} PRIX

Alice BERTHIER, Infirmière, Hémodialyse, Caly dial, CH Lucien Husser, Vienne
Quand l'échographie devient un outil infirmier pour la ponction et la surveillance des Fistules Artério-Veineuses (FAV) en hémodialyse
► Présentation Jeudi 12 mai à 11h10

2^{ÈME} PRIX

Géraldine LEFEBVRE, Psychologue, ANIDER, Le Petit-Quevilly
Atelier ETP « Être bien avec soi » - La valorisation de « l'estime de soi » et du « sentiment d'efficacité personnelle » du patient au service de son engagement dans le parcours de soin
► Présentation Mercredi 11 mai à 14h15

3^{ÈME} PRIX

Francette LEFEVRE, Infirmière, Néphrologie, CHU Henri Mondor, Créteil
Dépistage de la fragilité du sujet âgé en attente de greffe
► Présentation Jeudi 12 mai à 16h10 - Atelier VIII

09H30 - 10H00

PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION

📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0



10H00 - 12H00

NÉPHROLOGIE, LE PARCOURS PATIENT

Moderateurs : Sonia GUILLOUËT, Caen, Joëlle MARIN, Marseille

10h00 Néphroprotection et télé suivi

Sabrine LIPPENS, Infirmière, CH, Luxembourg

10h20 Le patient insuffisant rénal dans le parcours de la Maladie Rénale Chronique (MRC)

Bénédicte MIGNOT, Infirmière coordinatrice en MRC, CHRU, Lille

10h40 L'articulation néphrologue/IPA/IDE de coordination dans le forfait MRC, retour d'expérience

Audrey SANDER, Infirmière, CHRU, Nancy

11h00 Comment inclure l'activité de consultation de MRC en unité de centre lourd ? Retour d'expérience du CH de la Côte Basque de Bayonne

Lucie IZAL, Pantxika OLHATS, Infirmières, CH de la Côte Basque, Bayonne

11h20 - 12h00 Séance de questions / réponses



12H00 - 13H30 PAUSE DÉJEUNER

📍 Jardin d'hiver - Niveau 0



📍 THÉÂTRE

13H30 - 15H00

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Modérateurs : Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon, Joëlle QUIRICI, MONTÉLIMAR

13h30 Historique de l'éducation thérapeutique

Pauline D'HALLUIN, Néphrologue, CH de la Côte basque, Bayonne

13h50 L'éducation thérapeutique en autodialyse

Marjorie ARNONE, Audrey HUERTA, Infirmières libérales, AURAD Aquitaine, Biarritz

14h10 Le DiaQuiz - Atelier d'éducation thérapeutique en cours de séance de dialyse

Delphine MICHEL, Infirmière, Elorri CARNEIRO, Aide-soignante, Elena CHOHOBIGARRAT, Diététicienne, CH de la Côte basque, Bayonne

14h15 Atelier d'éducation thérapeutique « Être bien avec soi » - La valorisation de « l'estime de soi » et du « sentiment d'efficacité personnelle » du patient au service de son engagement dans le parcours de soin

Géraldine LEFEBVRE, Psychologue, ANIDER, Le Petit-Quevilly, Kristel PRUVOST, Infirmière, ANIDER, Dieppe - 2^{ème} PRIX

14h30 - 15h00 Séance de questions / réponses

15H00 - 15H30

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0



ATELIERS DÉMONSTRATION

BAXTER Titre en attente

FRESENIUS Venez découvrir stay•safe MyTraining VR

NIPRO AV-SF-CATH Plus, nouveau cathéter NIPRO, vers une optimisation de la ponction de la fistule (théorie & pratique)



📍 THÉÂTRE

15H30 - 17H00

GESTION DE LA PANDÉMIE EN DIALYSE

Moderateurs : Didier BORNICHE, Rouen, Dominique SCHMITT, Strasbourg

15h30 Cohorting en période de COVID-19 : opportunité durable dans la gestion des flux

Guylaine MAURY, Directrice Générale des soins, ANIDER, Hérouville-Saint-Clair

15h50 Humour et créativité : des atouts pour l'équipe lors de la première vague COVID

Sabine DUROU, Infirmière, CH du Val d'Ariège, Foix

16h10 Retentissement de la pandémie liée à la COVID-19 sur la prise en charge des patients incidents en hémodialyse

Gwenola KEROUANTON, Farès MANKOUR, Infirmiers, Hôpital Tenon, Paris

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

17H15 - 18H45

SESSIONS ÉDUCATIVES

BAXTER

Parcours et prise en charge des patients en DP, retours d'expérience et innovations digitales



FRESENIUS

Hémodialyse à domicile: Prise en charge personnalisée du patient, quelles solutions ?



HEMOTECH

Haemo-Master : rétrocontrôle UF et conductivité / volémie



PHYSIDIA

La formation du patient à l'hémodialyse quotidienne à domicile – organisation et retour d'expérience
Eric Simon, Sébastien Brosset, Spécialistes Thérapie, Physidia





08H30 - 10H00

ATELIERS

ATELIER I NOUVELLES COMPÉTENCES AU SERVICE DU PATIENT

Modérateurs : Sonia GUILLOUËT, Caen, Céline MEIDINGER, Strasbourg

08h30 La prise en charge de la fatigue du patient hémodialysé :
rôle de l'Infirmière en Pratique Avancée (IPA)

Lydie HOUILLON, IPA, CHRU Nancy Brabois, Vandœuvre-Lès-Nancy

08h50 Protocole de coopération en hémodialyse

Laetitia LEPETITGALAND, Cadre de santé, CHU, Hôpital Lyon Sud, Pierre Bénite

09h10 L'expertise de l'IPA au service du faire-équipe

Sandra FLAHAT, Infirmière en Pratique Avancée, ANIDER, Le Petit-Quevilly

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

ATELIER II ACTIVITÉS PHYSIQUES

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan, Joëlle MARIN, Marseille

08h30 Bouge ta dialyse

Kevin BENTEJAC, Enseignant Activité Physique Adaptée (APA) Santé, AURAD
Aquitaine, Draguignan

08h50 CAPA (Comité d'Activité Physique Adaptée en dialyse) :
pour faire bouger les patients et les soignants !

Sandy DORSON, Infirmière référente, CHPM, Monaco

09h10 La dialyse en pédalant

Patricia LORENZO, Cadre supérieur de santé, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

ATELIER III SURVEILLER POUR MIEUX PRÉVENIR

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris, Marie Line PEQUIGNOT, Sarlat

08h30 Évaluation du poids sec chez les hémodialysés chroniques

Neji GHAZOUANI, Infirmier supérieur majeur de la santé, Monastir

08h50 Les atteintes dermatologiques chez les hémodialysés chroniques

Amel LAOUITI, Technicien supérieur majeur de la santé, Monastir

09h10 L'accompagnement au sevrage tabagique du patient insuffisant rénal : un rôle infirmier

Céline MARCOT, Infirmière en Pratique Avancée, CHRU Nancy Brabois, Vandœuvre-Lès-Nancy

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

ATELIER IV FIN DE VIE

Modérateurs : Joëlle QUIRICI, Montélimar, Isabelle RECHATIN, Grenoble

08h30 La décision d'arrêt de dialyse, ou comment s'entourer pour penser l'impensable

Sandrine LETRECHER, Psychologue clinicienne, Angélique THUILLIER LECOUF, Praticien Hospitalier, CHU, Caen

08h50 Parler des directives anticipées auprès des patients en dialyse

Amelia AUBRY, Psychologue, AURAL, Haguenau

09h10 Parcours de soins en traitements conservateurs des patients âgés insuffisants rénaux : Retour d'une année d'expérience

Agnès DOUARD, Directrice paramédicale pôle patients à domicile, Santély, Loos

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

10H00 - 10H30

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0



ATELIERS DÉMONSTRATION

BAXTER Titre en attente

Baxter

FRESENIUS Venez découvrir stay•safe MyTraining VR

**FRESENIUS
MEDICAL CARE**

NIPRO Néphroflow, appareil de mesure de débit de fistule et de recirculation : pour une mesure sûre, rapide et efficace

**NIPRO
MEDICAL EUROPE**



10H00 - 10H30

DISCUSSION DES POSTERS



📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0

Modérateur : Dominique SCHMITT, Strasbourg

Présentation étude DOPPS 7 dans le monde et en France

Marc BOOGAERTS, Associé de recherche clinique, DOOPS, Charnoz-Sur-Ain

Analyse audit temps patients - « Opération top chrono »

Carole LEGRAND, Cadre de santé, Dialyse Néphrologie, CH Eure Seine, Evreux

Vers une néphrologie verte

Jocelyne REY, Cadre technique pilote, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

📍 THÉÂTRE

10H30 - 12H00 PONCTION DES FISTULES ARTÉRIO-VEINEUSES

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges, Belina GUILLAUME, Niort

10h30 La surveillance clinique de la Fistule Artério-Veineuse (FAV) par l'infirmier (IDE) en hémodialyse

Alexane PARET, Infirmière, Caly dial, Vienne

10h50 Création de buttonhole avec la technique des cathlons : retour d'expérience sur la montée en expertise d'une équipe

Caroline BONBRAY, Fabien DAVID, Infirmiers, ANIDER, Le Petit-Quevilly

11h10 Quand l'échographie devient un outil infirmier pour la ponction et la surveillance des Fistules Artério-Veineuses (FAV) en hémodialyse

Alice BERTHIER, Infirmière, Caly dial, Vienne - **1^{er} PRIX**

11h30 - 12h00 Séance de questions / réponses

12H00 – 12H15 PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2023

12H15 - 13H30 PAUSE DÉJEUNER

📍 Jardin d'hiver - Niveau 0



📍 THÉÂTRE

13H30 - 15H00

L'INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA) EN TRANSPLANTATION RÉNALE

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen, Dominique SCHMITT, Strasbourg

13h30 L'optimisation des process de suivi du donneur vivant en post don de rein : rôle et place de l'IPA au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Céline MEIDINGER, IPA, Nouvel Hôpital Civil, CHU, Strasbourg

13h50 Infirmière en Pratique Avancée (IPA), un plus dans le parcours du patient transplanté rénal ?

Sophie BLONDEL DELAPLACE, IPA, CHU, Reims

14h10 Suivi Infirmière en Pratique Avancée (IPA) du donneur vivant de rein en post don

Julie RODRIGUE, IPA, CHU Henri Mondor, Créteil

14h30 - 15h00 Séance de questions / réponses

15H00 - 15H30

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0



ATELIERS DÉMONSTRATION

BAXTER Titre en attente

Baxter

FRESENIUS Venez découvrir stay•safe MyTraining VR

**FRESENIUS
MEDICAL CARE**

NIPRO Identifier et gérer les réactions de vos patients en hémodialyse

**NIPRO
MEDICAL EUROPE**

DISCUSSION DES POSTERS

Salon des Ambassadeurs - Niveau 0

Modérateur : Dominique ASSOGBA, Paris

Étapes de la ponction d'une Fistule Artério-Veineuse selon la technique du Buttonhole

Anissa HEDNA, Cadre de soins infirmiers, Hadia HEBIBI, Néphrologue, Nephrocare, Bièvres

Étude sur la compression des fistules artério-veineuses en hémodialyse

Carole LEGRAND, Cadre de santé, Dialyse Néphrologie, CH Eure Seine, Evreux

Protocole d'hygiène pour les patients dialysés, quelle application sur le terrain ?

Isabelle LAMORT, Cadre de santé, Hôpital Lyon Sud, Pierre Bénite

Une méthode innovante pour réaliser un bilan éducatif en séance de dialyse

Elsa MARTIN-PASSOS, Médecin coordonnateur ETP, ANIDER, Le Petit-Quevilly



15H30 - 17H00

ATELIERS

ATELIER V MIEUX VIVRE LA DIALYSE

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges, Sonia GUILLOUËT, Caen

15h30 La dialyse fait son show

Agnès QUINTIN, Chantal RAGOT, Marylène SOUCHU, Infirmières, CHRU Bretonneau, Tours

15h50 Influence des soins socio-esthétiques sur la qualité de vie des patients en hémodialyse

Caroline SERNICLAY, Cadre de santé, Coordinatrice paramédicale de la recherche en soins, CHU, Reims

16h10 Offrir des soins de bien-être pendant la séance de dialyse pour un mieux-être du patient

Odile KUBISZEWSKI, Infirmière, Santély, Loos

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

ATELIER VI UNE PERSONNALISATION POUR UN MEILLEUR SUIVI

Modérateurs : Joëlle MARIN, Marseille, Joëlle QUIRICI, Montélimar

15h30 Réunion de Concertation Pluri-professionnelle (RCP) : un suivi patient optimisé

Jeanne ROTHE, Infirmière, AURAL, Lyon

15h50 Retour d'expérience sur la mise en place du Plan Personnalisé de Coordination de Santé (PPCS) : gage d'optimisation du parcours de santé de la Maladie Rénale Chronique

Guylaine MAURY, Directrice Générale des soins, ANIDER, Hérouville-Saint-Clair

16h10 Utilisation de nouvelles technologies dans la formation du patient

Céline CHANTELOUP, Infirmière, CHU, Caen

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

ATELIER VII GESTION DU STRESS

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan, Isabelle RECHATIN, Grenoble

15h30 La pratique de l'hypnose, comme une réponse au stress au travail en néphrologie et hémodialyse ?

Jean-Philippe JULIEN, Cadre de santé, Hôpital Pellegrin, Bordeaux

15h50 Hip Hip Hip Hourra !!! Ou tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'hypnose en dialyse sans jamais oser le demander

Camille MARTIN, Bernard SCULO, Infirmiers, CH, Saint-Nazaire

16h10 Comment diminuer l'anxiété du patient incident avant la première séance d'hémodialyse

Catherine RIOCREUX, Cadre de santé, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

ATELIER VIII EN ATTENDANT LA GREFFE

Modérateurs : Catherine FOURNIER, Paris, Céline MEIDINGER, Strasbourg

15h30 Évaluation de l'amélioration de l'information pré-greffe rénale via la diffusion d'un film personnel

Emilie DESMAISON, Infirmière coordinatrice pré-greffe, CHU Henri Mondor, Créteil

15h50 Approche intégrative de l'expérience vécue de l'attente d'une transplantation rénale

Emmanuelle COURTILLIÉ, Psychologue, CHU, Angers

16h10 Dépistage de la fragilité du sujet âgé en attente de greffe

Francette LEFEVRE, Infirmière, CHU Henri Mondor, Créteil - **3^{ème} PRIX**

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

17H15 - 18H45 SESSIONS ÉDUCATIVES

FRESENIUS

Dialyse péritonéale: Prise en charge personnalisée du patient, quelles solutions ?



NEPHROKIT

Gestion innovante des pansements de cathéter avec SOLUKAT

Docteur Mokhtar CHAWKI, Clinique Claude Bernard Capio, Ermont



VIFOR PHARMA

Prise en charge nutritionnelle du patient dialysé : Quels rôles pour le binôme IDE/IPA – diététicien ?





📍 THÉÂTRE

08H30 - 10H00 OPTIMISATION DES TECHNIQUES EN HÉMODIALYSE

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen, Lydie FEUILLARD, Limoges

08h30 Fonctionnement d'un traitement de l'eau pour production d'eau de dialyse et retour d'expérience du projet de changement de la station en maintien d'activité
Karine MORIN, Ingénieur air et eau, CH de la Côte Basque, Bayonne

08h45 Plasmaphérèse avec anticoagulation régionale au citrate : quelle solution de citrate utiliser ?

Marine LAINEZ, Gaëlle GERCEGEAY, Infirmières, Hôpital Tenon, Paris

09h00 Retour d'expérience sur la technique de rhéophérèse au CH de la Côte Basque, Bayonne

Thibault MOLES, Néphrologue, CH de la Côte Basque, Bayonne

09h15 Évaluation des pratiques professionnelles soignantes sur l'usage du « BVM contrôle » en hémodialyse

Victorien MARTIN, Infirmier référent formation, Néphrocare, Villejuif

09h30- 10h00 Séance de questions / réponses

10H00 - 10H30

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 Salon des Ambassadeurs - Niveau 0



10H30 - 12H00 SOUTIEN AUX PATIENTS ET AUX AIDANTS

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris, Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon

10h30 Moi, dialysé et apprenant...

Arnaud CAZIER, Sébastien TEHERY, Infirmiers, CH, Saint-Nazaire

10h50 Soutien aux aidants des patients porteurs d'une maladie rénale chronique

Sandrine LETRECHER, Psychologue clinicienne, Ludivine VIDELOUP, Infirmière en Pratique Avancée, CHU Caen

11h10 Café des aidants

Nadine BIARD, infirmière, AURAL, Gleize

11h30 - 12h00 Séance de questions / réponses

12H00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS

12H15 - 13H30

PAUSE DÉJEUNER

📍 Jardin d'hiver - Niveau 0



BULLETIN D'INSCRIPTION

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
Biarritz, du 11 au 13 Mai 2022

À retourner dûment rempli
par courriel contact@afidtn.com
par fax 02 35 59 86 25
ou inscription en ligne www.afidtn.com
(paiement sécurisé)
Renseignements 02 35 59 87 52

STAGIAIRE 1

Nom/Prénom : _____
Fonction : _____ Service : _____
Adresse professionnelle : _____
Code Postale : _____ Ville : _____
Email* : _____
Portable* : _____

STAGIAIRE 2

Nom/Prénom : _____
Fonction : _____ Service : _____
Adresse professionnelle : _____
Code Postale : _____ Ville : _____
Email* : _____
Portable* : _____

EMPLOYEUR

Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code Postale : _____ Ville : _____
Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) : _____
Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription : _____
Fonction : _____ Service : _____
Email* : _____
Tél. : _____ Fax : _____
Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFÉRENTE :
 Convention** ou contrat : _____
 Facturation : _____
 Facturation sur Chorus Pro :
Siret : _____
Code Service : _____ N°Engagement : _____

* Obligatoire pour la gestion des inscriptions.

**Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie Organisme de formation certifié ISO 9001 et QUALIOPi,
ODPC 2960 - Datadock 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559 A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°237 600 748 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

INSCRIPTION

Droits d'inscription :
Jusqu'au 19/04/22
 Adhérent AFIDTN : 715€ Non Adhérent : 835€
À partir du 20/04/22
 Adhérent AFIDTN : 815€ Non Adhérent : 921€
Prise en charge par l'employeur : Oui Non
 Facturation à l'issue de la formation
(uniquement si prise en charge par un organisme)
 Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de : _____
 Virement Le __/__/__ / __
N° convention obligatoire sur l'ordre de virement

Compte Société Générale
N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - Code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP

Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription
en ligne : www.afidtn.com

AGRÈMENT KLM AIR FRANCE

N° agrément Air France : **38186AF**
Valable du 04/05/2022 au 20/05/2022
Retrouvez le lien de réservation sur notre site
www.afidtn.com

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut
acceptation des conditions générales de vente et
du règlement intérieur détaillés ci-contre.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet
d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et
de nos obligations légales. Conformément à la réglementation relative
à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679)
en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de
rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un
courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâteau
- 76420 BIHOREL.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. INSCRIPTIONS

1.1 Délai d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.

1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées...).

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULLATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de report non annulable sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441_6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT OU ANNULLATION D'UNE FORMATION

6.1 Annulation totale d'une formation

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

6.2 Annulation partielle d'une formation

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-1 à L.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.
- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
- De manger dans les salles de cours.
- D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.
- De fumer ou vaporiser dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 - Hygiène, sécurité et accessibilité

Article 3-1 Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

Article 3-2 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Article 3-3 Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 3-4 Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie de son domicile / de son travail, avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

Article 4-2 Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 4-3 Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. Cette attestation peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les mêmes délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

• Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

ARTICLE 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 30/09/2021

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire ou plus tard avant son inscription définitive et avant tout règlement de frais en cas de contrat de formation professionnelle (art. L.6353-8 du code du travail)

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIERS

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
Biarritz, du 11 au 13 Mai 2022

À retourner dûment rempli
avant le 19 avril 2022
par courriel contact@afidtn.com
par fax 02 35 59 86 25
ou inscription en ligne www.afidtn.com
Renseignements 02 35 59 87 52

PARTICIPANT

Mme Mr Nom/Prénom * :

Tél Portable : E-mail* :

Fonction : Service :

* Obligation pour la gestion de l'inscription

ATELIERS DU JEUDI de 08h30 à 10h00

Je souhaite participer à

- Atelier I** - Nouvelles compétences au service du patient
- Atelier II** - Activités physiques
- Atelier III** - Surveiller pour mieux prévenir
- Atelier IV** - Fin de vie

(Présence obligatoire - 1 seul choix possible)

ATELIERS DU JEUDI de 15h30 à 17h00

Je souhaite participer à

- Atelier V** - Mieux vivre la dialyse
- Atelier VI** - Une personnalisation pour un meilleur suivi
- Atelier VII** - Gestion du stress
- Atelier VIII** - En attendant la greffe

(Présence obligatoire - 1 seul choix possible)

Inscription sous réserve de places disponibles au moment de la réservation
Aucune réservation ou modification ne pourra se faire sur place.

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie Organisme de formation certifié ISO 9001 et QUALIOP1,
ODPC 2960 - Datadock 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559 A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°237 600 748 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

COUPON DE RÉSERVATION DES DÉJEUNERS

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
Biarritz, du 11 au 13 Mai 2022

À retourner dûment rempli
avant le 19 avril 2022
par courriel contact@afidtn.com
par fax 02 35 59 86 25
par courrier AFIDTN - Le Blanc Logis
76420 BIHOREL
Renseignements 02 35 59 87 52

Mme Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Tél Portable : E-mail :

Nom, prénom et email du Cadre de santé du stagiaire :

Fonction : Service :

Prise en charge par un organisme : Non Oui (Organismes de prise en charge ci-dessous à compléter obligatoirement)

*Obligatoire pour la gestion des réservations des déjeuners.

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCO, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Nom et Prénom du Responsable du suivi de l'inscription :

Fonction : Service :

Tél : Email :

Accepte de prendre en charge les déjeuners de :

1. Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

- Le déjeuner du mercredi 11 mai 2022 au prix de 25 €TTC
- Le déjeuner du jeudi 12 mai 2022 au prix de 25 €TTC
- Le déjeuner du vendredi 13 mai 2022 au prix de 25 €TTC

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

- Un repas Végétarien Un repas Sans Gluten

Je ne souhaite pas réserver de déjeuners

- Facturation à l'issue de la formation
(Uniquement si prise en charge par un organisme)
- Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de _____
- Virement en date du _____ - Nom obligatoire sur l'ordre de virement.

Compte Société Générale
N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003
Code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP

CACHET, DATE ET SIGNATURE

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâteau - 76420 BIHOREL.

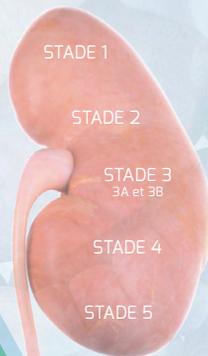
VIFOR FRANCE

Notre engagement en Néphrologie

NOS DOMAINES THÉRAPEUTIQUES

HYPER-
PHOSPHATÉMIE

CARENCE
MARTIALE



STADE 1

STADE 2

STADE 3
3A et 3B

STADE 4

STADE 5

PRURIT

GLOMÉRULO-
PATHIES

HYPER-
KALIÉMIE

INSUFFISANCE
RÉNALE AIGÜE

ANÉMIE



Votre partenaire pour la dialyse à domicile.

**La bonne thérapie, au bon
moment, au bon endroit.**

Avec notre offre de dialyse péritonéale et d'hémodialyse à domicile, vous pouvez être sûr d'avoir ce dont vous avez besoin pour optimiser la prise en charge des patients tout en respectant leur choix de vie.